

[Accueil](#) | [Économie](#) | Téléphonie: la bataille des fréquences mobiles se prépare**Abo** **Téléphonie mobile suisse**

Une vente aux enchères à 900 millions menace l'équilibre du marché

La ComCom attribuera les fréquences mobiles au premier semestre 2027. Salt et Sunrise redoutent un duopole si Swisscom rafle la mise, avec des conséquences directes sur les prix et la couverture réseau.

**Jon Mettler**

Publié: 01.05.2026, 12h47



Swisscom, Sunrise et Salt devront acheter des licences pour l'exploitation de leurs réseaux de téléphonie mobile au cours du premier semestre 2027.

Urs Jaudas (Tamedia)

En bref:

- La ComCom attribuera les fréquences de téléphonie mobile au cours du premier semestre 2027.
- Actuellement, l'autorité prépare les règles pour la vente aux enchères.
- Salt et Sunrise mettent en garde contre un duopole s'ils ne parviennent pas à acheter de fréquences.

Coupures radio dans les parkings souterrains? Tarifs de téléphonie mobile en hausse? Fusion de deux opérateurs? L'avenir de la téléphonie mobile en Suisse se jouera probablement au premier semestre 2027. C'est à ce moment-là que la Commission fédérale de la communication (ComCom) procédera à [la plus grande attribution de fréquences mobiles depuis plus de dix ans ↗](#).

Les licences actuelles expirent fin 2028. Plus de la moitié des fréquences de radiocommunication mobile actuellement attribuées en Suisse est mise aux enchères. Swisscom, Sunrise et Salt devront acquérir ces fréquences pour continuer à exploiter leurs réseaux.

La ComCom examine actuellement les demandes des intéressés pour définir les règles de la prochaine vente aux enchères. En coulisses, une bataille fait rage entre les petits fournisseurs et Swisscom, leader du marché. C'est ce que révèle notre analyse des requêtes écrites.

Salt et Sunrise tirent la sonnette d'alarme: si aucune des deux entreprises ne parvient à acheter des fréquences aux enchères, l'une d'elles risque de disparaître. Le marché se transformerait alors en duopole, avec Swisscom face à un seul concurrent sérieux au lieu de deux.

Crainte que Swisscom soit favorisé

Sunrise et Salt reprochent à la Confédération et à Swisscom que la procédure de vente aux enchères prévue, soutenue par le géant bleu, favorise l'entreprise proche de l'État. Selon eux, Swisscom pratique le «spectrum hoarding», soit la thésaurisation délibérée

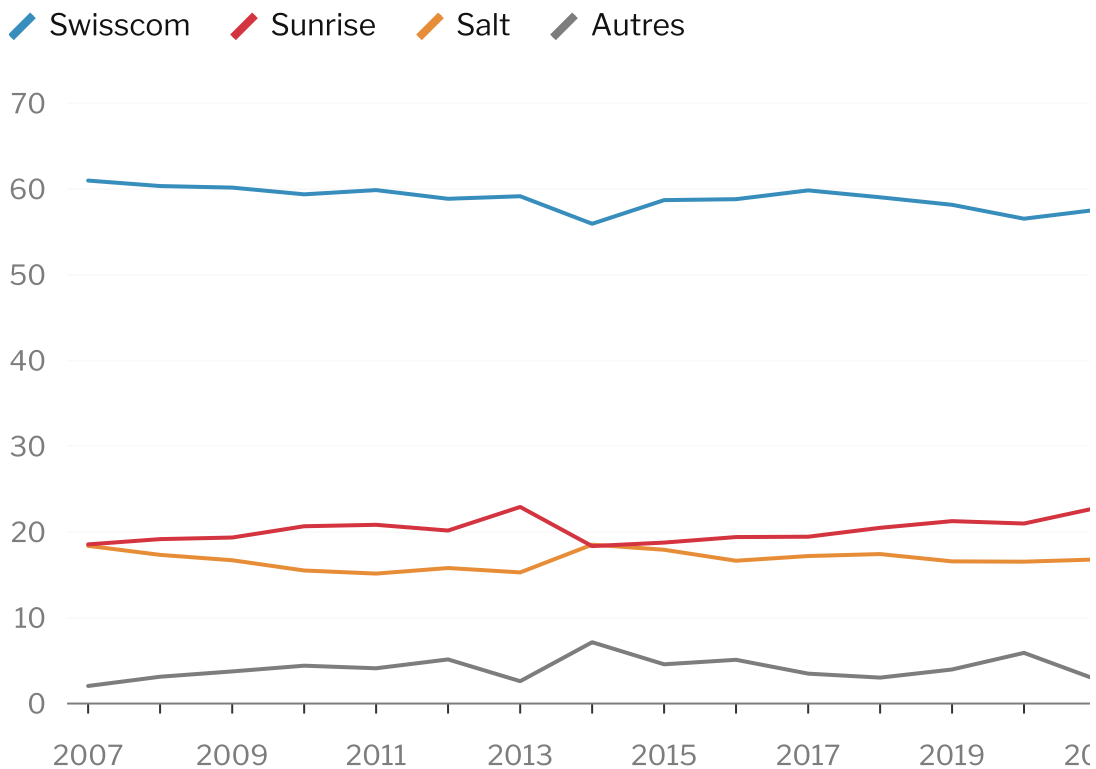
de fréquences. L'opérateur procéderait de manière tactique en achetant des fréquences dont il n'a pas besoin dans l'immédiat.

L'objectif serait de priver stratégiquement la concurrence de capacités réseau pour poursuivre sa croissance. Par ailleurs, une clause du cahier des charges proposé pour la vente aux enchères permettrait à un seul enchérisseur d'acquérir jusqu'à 50% des fréquences disponibles.

Salt et Sunrise appuient leurs inquiétudes sur leurs propres chiffres. Selon leurs données, qui n'ont pas fait l'objet d'une vérification indépendante, Salt utilise ses fréquences existantes à 88%, tandis que Swisscom n'exploiterait qu'un peu plus de la moitié de ses capacités.

Swisscom perd des parts de marché dans la téléphonie mobile

Parts de marché selon le nombre de clients et clientes, en pourcentage, à la fin de l'année



Pas de chiffres disponibles pour 2025

Graphique: met; Source: [Office fédéral de la communication](#)

Sunrise enfonce le clou: l'entreprise devrait gérer plus de trafic de données par antenne que Swisscom. Le leader du marché disposerait d'une «mer de capacité inutilisée».

La règle controversée des 50% est un vestige de l'année 2012, rétorque le président de la ComCom Martin Bürki. «Un duopole n'est pas dans notre esprit.» Raison pour laquelle cette clause sera réexaminée, ajoute-t-il.

Le géant bleu rejette les accusations

De son côté, Swisscom rejette «catégoriquement» les reproches de ses concurrents. Selon un porte-parole, Swisscom utilise ses bandes de fréquences bien davantage que Sunrise ou Salt. L'entreprise publique met en avant son énorme base de clients. Comparée à celle-ci, Swisscom disposerait de la plus mauvaise dotation en fréquences des trois opérateurs.

Swisscom réclame une vente aux enchères ouverte, sans garantie de lots de départ pour ses concurrents. Selon l'entreprise, c'est le seul moyen de compenser son désavantage lié aux investissements massifs et coûteux qu'elle a consentis dans le réseau.

L'entreprise réfute par ailleurs l'idée d'un combat inégal à l'image de David et Goliath. Les deux concurrents affichent une solide rentabilité et s'appuient sur des actionnaires solides, estime le géant bleu. Impossible, donc, de les évincer du marché. Swisscom conteste également les chiffres avancés par Salt, qu'elle estime erronés. Elle utiliserait 71% de ses propres fréquences, et non pas seulement la moitié.

Mais la vente aux enchères soulève aussi des questions pour les consommateurs. Les concurrents de Swisscom mettent en avant deux aspects: les prix et la qualité du réseau. En cas de duopole, les prix augmenteraient inévitablement, la pression concurrentielle diminuant.

Pour la réception des téléphones portables, les «basses fréquences» sont particulièrement recherchées. Seuls ces signaux à ondes longues traversent de manière fiable les murs épais ou pénètrent dans les garages souterrains. Si un opérateur manque de ces capacités, il ne peut plus garantir une réception en profondeur dans les bâtiments ou les sous-sols.

La branche ne s'accorde que sur un point: l'État exige des taxes qu'elle juge trop élevées. Les offres de départ pour les fréquences s'élèvent au total à environ 855 à 919 millions de francs. Même Swisscom, malgré sa solidité financière, conteste ces montants. Selon l'opérateur, la Confédération a augmenté les prix de 117% pour certaines fréquences par rapport aux dernières enchères de 2012.

Les fournisseurs soulignent que ces sommes ne pourront pas être investies dans le développement rapide des réseaux d'antennes. À titre de comparaison, la dernière vente aux enchères similaire, en 2012, avait rapporté environ 996 millions de francs à la Confédération. [Celle de 2019 pour la 5G](#) avait généré quelque 380 millions de francs.

La ComCom se défend

Le président de la ComCom, M. Bürki, défend la démarche de l'autorité. Il rappelle que les fréquences sont un bien public limité. «Il appartient à la collectivité et est géré par la Confédération», souligne-t-il. Cette ressource aurait une certaine valeur qu'il doit garantir en tant que représentant de la population. Le président de la ComCom ne partage pas la crainte d'un ralentissement de l'extension du réseau. Selon lui, les redevances de concession restent gérables par rapport à l'ensemble des dépenses.

La réglementation stricte en Suisse complique encore la situation. La construction de nouvelles stations émettrices [se heurte souvent à des résistances locales](#). Faute de pouvoir acheter de nouvelles fréquences aux enchères, les fournisseurs doivent compenser ce

manque par des antennes supplémentaires. Un processus long et coûteux qui n'est guère réaliste en Suisse.

C'est là qu'un autre acteur entre dans le débat. L'opérateur européen de télécommunications [Cellnex](#) ne participe certes pas directement à la vente aux enchères, mais en tant que fournisseur d'infrastructure indépendant, il se positionne comme partenaire du développement des réseaux nationaux. L'entreprise prend donc part à la consultation pour s'assurer que les nouvelles règles favorisent une utilisation efficace et durable des mâts d'antenne.

Cellnex propose que les entreprises de télécommunication partagent davantage les pylônes existants. Cette mutualisation des infrastructures permettrait d'éviter des investissements redondants coûteux et de préserver le paysage.

Traduit de l'allemand par Olivia Beuchat.

NEWSLETTER

«Conso»

Comparatifs, nouvelles tendances et conseils pour garder la main sur votre porte-monnaie. Chaque mardi.

[Autres newsletters](#)

Se connecter

Jon Mettler est rédacteur économique à la rédaction de Tamedia, à Zurich, depuis 2018. Il couvre les sujets touchant aux télécommunications, à la numérisation, au tourisme et à l'industrie horlogère. Il a remporté plusieurs prix de journalisme, dont le prix des médias secondaires de la Fédération suisse des avocats, le European Newspaper Award et le prix des médias de Bedag. [Plus d'infos](#)

✕ @jonmettler

Vous avez trouvé une erreur? [Merci de nous la signaler.](#)

12 commentaires

